

Plan du POSS plage aménagée

3 Plans et description des zones :

Ligne d'eau en amont

Ponton flottant

Périmètre enfant
Profondeur maxi 90 cm

Poste de secours

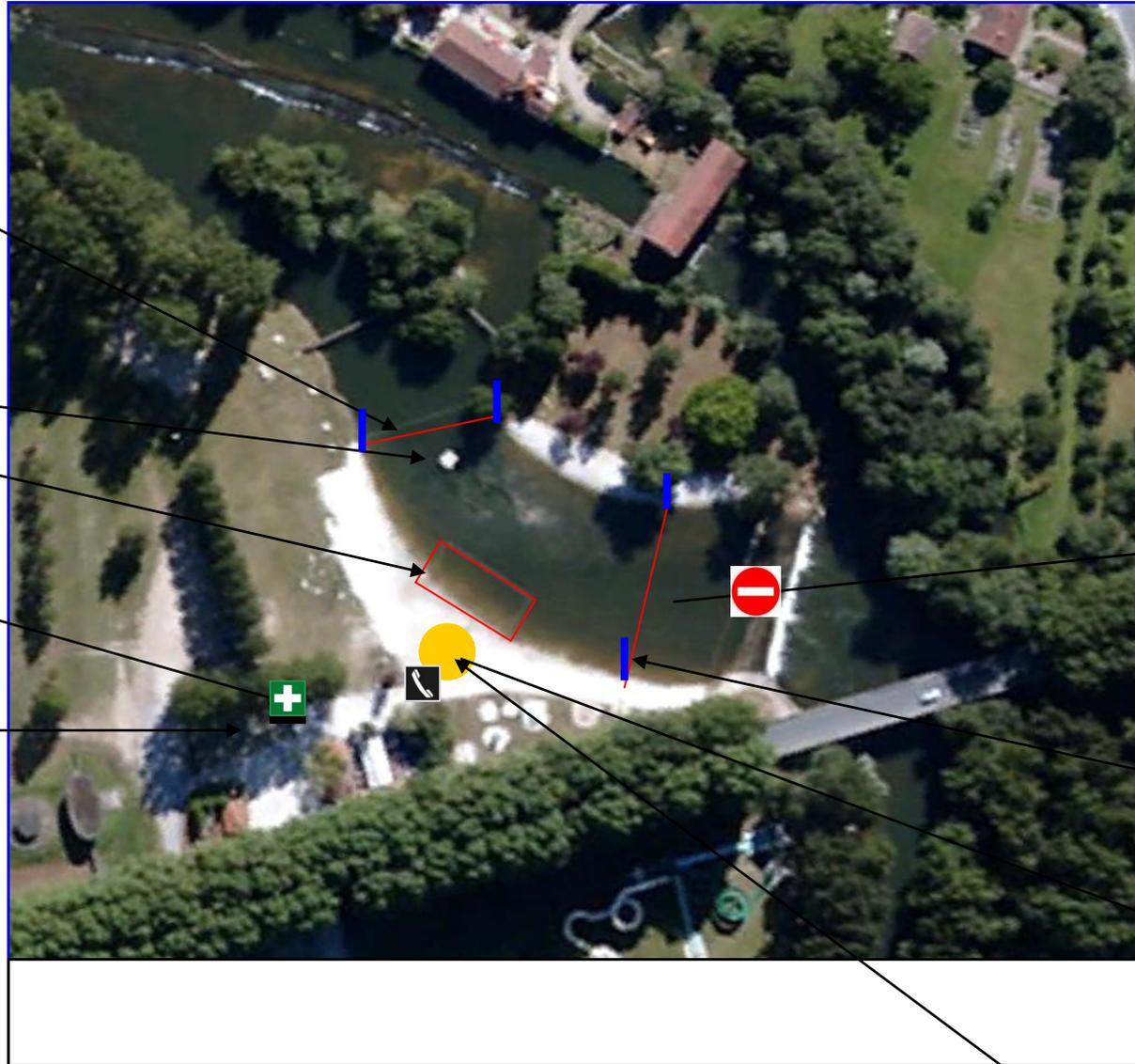
Accès pompier

Digue
Accès interdit

Ligne d'eau aval de la baignade

Fanion bleu limite de baignade

Poste de surveillance



La baignade surveillée : Elle est située sur un bras de la Dronne et délimitée en amont par une ligne d'eau tendue entre les parties ensablées de la plage de chaque côté du lit de la rivière et en aval par une autre ligne d'eau délimitant un espace de sécurité de 15 mètres en amont de la digue de contention d'eau. **Les fanions bleu délimitent les limites de baignade surveillée**

Emplacement : Matériel de sauvetage
Matériel de recherche
Matériel de secourisme
Moyen de communications